

# L'examen clinique d'une chienne ou d'une chatte en vue de la reproduction

**Florian Ruiz,  
Alain Fontbonne**

CERCA (Centre d'études  
en reproduction des carnivores)  
UMES École Nationale de Vétérinaire  
d'Alfort  
7 Avenue Charles de Gaulle  
94700 Maisons-Alfort

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'importance du dialogue avec le propriétaire.
- Connaître les anomalies les plus fréquentes pouvant être détectées à l'examen clinique.
- Savoir quels examens complémentaires proposer, notamment en cas d'infertilité.

## Essentiel

- En France, la mise à la reproduction aux premières chaleurs est interdite (croissance non terminée).
- Pour les chiennes inscrites au LOF, elle est interdite avant l'âge de 15 mois.
- Chez la chatte, ne pas mettre la femelle à la reproduction avant la fin de la croissance (7-8 mois) et après 8-9 ans.

## PRÉPARATION

■ **Crédit Formation Continue :**  
0,05 CFC par article

Avant la mise à la reproduction, un examen clinique doit être réalisé sur une femelle reproductrice, car nombreuses sont les contre-indications, relatives ou absolues.

**B**ien que la reproduction soit généralement aisée chez la chienne comme chez la chatte, certains éleveurs, professionnels ou amateurs, souhaitent parfois vérifier auprès de leur vétérinaire que leur femelle est apte à mener une gestation. Des troubles ou des difficultés survenues au cours des gestations précédentes constituent également un motif de consultation.

- De plus, avec l'arrivée sur le marché de plusieurs analyseurs vétérinaires de la progestéronémie\*, les éleveurs canins ou même certains particuliers sont en demande d'un suivi d'ovulation, dans le but d'optimiser la réussite de la mise à la reproduction.
- Cette démarche les conduit chez le vétérinaire, ce qui représente une excellente opportunité d'échanges, et permet d'examiner avec le propriétaire le bien-fondé d'une mise à la reproduction de l'animal et les risques encourus dans les situations particulières.
- Le recueil des commémoratifs et un examen clinique rigoureux de la femelle sont indispensables. Certaines anomalies ou certaines affections pourraient, en effet, conduire à un échec de la reproduction, ou mettre en danger la femelle. Des examens complémentaires sont également à la portée du praticien afin d'explorer ces anomalies.

## IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUES

### Race de la femelle

- Dans certains cas, les caractéristiques même de la femelle permettent d'identifier un potentiel risque pour la mise à la reproduction et pour la gestation, d'où l'importance des commémoratifs.

- Les races brachycéphales sont connues pour être plus à risque d'échecs de saillie naturelle et de dystocies. De ce fait, il est nécessaire dans cette situation d'avoir une conversation avec le propriétaire sur la possibilité d'une insémination artificielle\*\* et d'une césarienne en fin de gestation.

- Des échecs de la reproduction peuvent être également liés à un refus de saillie de la part de la femelle, ce qui est assez fréquent chez les races type Bull Terrier ou chez les chiennes dominantes. Là encore, les propriétaires doivent être informés sur la possibilité d'une insémination artificielle.

- Les chiennes de petit format sont plus à risque d'éclampsie pendant la gestation, surtout si elles sont primipares.

- Certaines races ont tendance à produire des chiots à anomalies congénitales (Bulldog notamment), telles que des fentes palatines, anasarques, non fusion de la boîte crânienne.

- Chez la chatte également, certaines races sont prédisposées aux risques de dystocies : races brachycéphales (Persan, Exotic Shorthair) et dolicocephales (Siamois).

### Âge de la femelle

- L'âge de la première mise à la reproduction de la chienne dépend de son développement corporel et physiologique, et de la maturité des organes sexuels. De ce fait, en France, la mise à la reproduction aux premières chaleurs est interdite (croissance non terminée).

- Depuis peu, pour les chiennes inscrites au LOF, elle est interdite avant l'âge de 15 mois (décision de la commission d'élevage de la Société Centrale Canine, mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 2020).

## NOTES

cf. les articles dans ce numéro :

\* "Les différents appareils de dosage de la progestérone", de Z. Niewiadomska et A. Fontbonne, .

\*\* "Quand recourir à la reproduction assistée chez les carnivores domestiques : et les techniques d'insémination à la disposition du praticien", de E. Rosset.